Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 056-215602442-20260407-D_07AVRIL26_09-DE

COMMUNE DE SERENT

MORBIHAN

Tél. : 02 97 75 93 57

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 07 avril 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Sérent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Rozenn Guégan.
Date de la Convocation : le 1er avril 2026

PRESENTS : GUEGAN Rozenn, GUYOT Tony, GOIRAND-COTAR Sylvie, MONNIER Gaël, TREGARO Marie-Christine, BARBOTEAU Christel, GUILLOT Marie-Emmanuelle, MAUGAN Daniel, BACHELIER Marc, Guillochon Denis, RENAUD Olivier, LE BOT David, GUILLAS Michèle, PROUST Sandrine, COURANT Charlotte, LORGEOUX Sara, JOUBEL Aurélie, LE ROCH Cindy, BEAUDOUX Gaëtan, BAUCHE Benjamin, CABAS David

ABSENTS DONNANT POUVOIR :
E. Le Breton donnant pouvoir R. Guégan
A. Evraert donnant pouvoir à A. Joubel

Membres en exercice : 23
Membres présents : 21
Membres absents : 2
Procurations : 2
Votants : 23

M. Gaëtan Beaudoux a été élu secrétaire de séance

Subdélégation accordée au Directeur Général des Services

Afin de faciliter le fonctionnement des services, Madame le Maire propose d'accorder une subdélégation de ses compétences dans certains domaines limitatifs. La délégation de signature permet de signer au nom du maire, sous sa surveillance et sa responsabilité les actes et les courriers entrant dans le champ de la subdélégation.

Le champ de la subdélégation proposé est le suivant :

Domaine de l'administration générale :

Courriers et toutes correspondances relatifs à l'administration courante
Note à l'attention des services
Domaine des ressources humaines :
Actes administratifs unilatéraux relatifs à la gestion du personnel et aux ressources humaines à l'exception des arrêtés de nomination, des arrêtés portant revalorisation du régime indemnitaire, des arrêtés prononçant des sanctions disciplinaires.
Comptes rendus d'entretiens professionnels
Courriers de convocation
Etat récapitulatif des heures supplémentaires
Déclarations d'accident de travail
Courriers réponses aux demandes d'emploi
Ordre de mission des agents

Domaine du contentieux et assurances :

Courriers liés aux sinistres et notamment les déclarations

Domaine de gestion des finances et marchés :

Signature des mandats (dans la limite des crédits prévus)
Les courriers aux candidats non retenus
Les courriers de notification des marchés publics
Les actes d'engagement et devis d'un montant inférieur à 20 000 € HT.

Domaine de l'urbanisme :

Courriers de réponses aux demandes particulières ne constituant pas des demandes d'autorisation de droit des sols.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 056-215602442-20260407-D_07AVRIL26_09-DE

Délégation en cas d'absence ou d'empêchement :

En cas d'absence ou empêchement simultanée du Maire et des adjoints compétents en la matière concernée : signature des actes pour lesquels le Maire a reçu délégation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et une abstention, décide :

- **D'accorder une subdélégation au Directeur Général de Services conformément aux domaines décrits ci-dessus,**
- **D'autoriser Mme le Maire à signer les pièces se rapportant à cette décision.**

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En Mairie le 08 avril 2026

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

